



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND EST DE FOOTBALL MANDATURE 2024-2028

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District des Ardennes de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Grand Est de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **5 Octobre 2024**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 05 juillet 2024 au 05 septembre 2024, à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :
direction@districtfoot08.fff.fr

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District
- conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 5 (minimum) à 10 (maximum) délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue
- toute candidature doit être présentée en binôme « titulaire + suppléant » (articles 12.1.1 des Statuts de la Ligue et 12.5.6 des Statuts du District)
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, défini à l'article 13.3 des Statuts du District

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire : **déclaration de candidature délégation District en binôme**